

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DU 04 JUILLET 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNICABLES ADOPTÉES

2023-04-04-43	Personnel CCAS – Création de taux de vacation et autorisation de recrutement de vacataires pour la période du 01/07/2023 au 31/12/2023	APPROUVÉE
2023-04-04-44	Personnel CCAS – Règlement d'utilisation des véhicules de service	APPROUVÉE
2023-04-04-45	Convention de partenariat entre la CPAM et le CCAS – Accès à « Espace Partenaires »	APPROUVÉE
2023-04-04-66	Convention de partenariat entre EDF collectivités et le CCAS – Renouvellement de l'accès au « Portail d'Accès aux Services Solidarité d'EDF »	APPROUVÉE
2023-04-04-47	Subvention de fonctionnement 2023 – Relais Enfants Parents en Milieu Carcéral	APPROUVÉE
2023-04-04-48	VSS – Gymnastique douce – Tarifs 2023/2024 des ateliers – Convention de prestation avec le Club Gymnique Stéphanais	APPROUVÉE
2023-04-04-49	Seniors – Règlement de fonctionnement du Mobilo'bus	APPROUVÉE
2023-04-04-50	Cotisation 2023 – Fonds de Solidarité Logement (FSL)	APPROUVÉE
	1 demande d'aide exceptionnelle nominative	APPROUVÉE

En application des dispositions de la loi $n^{\circ}78-753$ du 17 juillet 1978 relative aux droits d'accès aux documents administratifs, les délibérations sont consultables sur demande par téléphone au 02 32 95 93 26 ou par mail à l'adresse suivante : affairesociales@ser76.com